



CENTRE D'ACCUEIL  
POUR ADULTES EN DIFFICULTÉ



# LE CAAD, UN LIEU D'ACCUEIL CONVIVIAL ET BIENVEILLANT

La Fondation Centre d'Accueil pour Adultes en Difficulté (CAAD) a son siège à Saxon, en Valais.

Le CAAD accueille des femmes et des hommes majeurs atteints dans leur santé psychique et pouvant souffrir de difficultés somatiques, sociales, de comportement et/ou en lien avec des addictions. L'institution reçoit des personnes provenant de toute la Suisse romande et accepte les placements à fin d'assistance administratif/social ainsi que sous mesures thérapeutiques institutionnelles pénales.

Le CAAD propose à une septantaine de bénéficiaires des prestations d'hébergement variées :

- Foyer
- Appartements communautaires
- Appartements protégés
- Unité d'accueil temporaire

Ainsi que différentes prestations de centre de jour :

- Activités occupationnelles en ateliers
- Animation et sport
- Suivi thérapeutique
- Suivi infirmier et médical
- Accompagnement social

Et du soutien socio-éducatif en domicile privé.



Spacieux et lumineux, le CAAD a été pensé pour offrir un cadre adapté à des personnes en manque de repères. C'est un lieu de vie structuré et convivial, permettant de soutenir l'accompagnement éducatif et thérapeutique des bénéficiaires.



## UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET ÉVOLUTIF

Le CAAD a pour mission d'accompagner les bénéficiaires dans la construction d'un projet de vie adapté. Notre accompagnement vise, en priorité, à maintenir la stabilité psychique, à prendre de la distance avec les dépendances ainsi qu'à développer l'autodétermination afin de trouver ou retrouver une place adaptée et valorisante dans la société.

**L'accompagnement du CAAD repose sur les 5 piliers suivants :**

- La co-construction d'un lien de confiance authentique favorisant une relation équilibrée et non jugeante
- Le développement d'une autonomie adaptée renforçant l'épanouissement personnel
- Un projet et des objectifs personnalisés
- Le travail en équipe pluridisciplinaire favorisant un regard partagé et bienveillant
- Une collaboration forte avec le réseau du bénéficiaire

Le travail en équipe pluridisciplinaire au sein du CAAD offre un accompagnement de qualité en tenant compte du vécu, des difficultés, des besoins, des compétences et des attentes de chacun.

Cette pluridisciplinarité permet un accompagnement bio-psycho-social complet avec :

- Un soutien thérapeutique et psychiatrique
- Un suivi infirmier et médical
- Un accompagnement social
- Des activités occupationnelles adaptées et variées (ateliers, animations socio-culturelles, activités sportives, etc.)

“ Au début, je faisais comme si je n'étais pas malade. Je pensais que c'était comme la grippe, que ça allait passer... A chaque fois, je me cassais la figure. Au CAAD, ils m'ont appris à accepter mon état, à lâcher prise et, surtout, à me sentir en sécurité. J'ai retrouvé une certaine dignité.

Antonio, 27 ans,  
en placement civil volontaire, depuis 6 ans au CAAD

# DES PRESTATIONS ADAPTÉES À CHAQUE SITUATION

Le CAAD dispose de prestations d'hébergement et de centre de jour riches et variées. Cette large palette de prestations permet de s'adapter à l'évolution des besoins du bénéficiaire. Il est ainsi possible de proposer une progression au sein de l'institution tout en maintenant une cohérence et une stabilité de l'accompagnement bio-psychosocial sur la durée.

## LIEUX DE VIE

### Hébergement résidentiel

Le foyer de Saxon offre un lieu de vie communautaire avec une présence 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Chaque bénéficiaire dispose d'une chambre individuelle. Le foyer permet aux personnes de profiter d'un soutien de proximité afin d'acquérir la stabilité nécessaire à la construction de leur projet de vie.

### Appartements communautaires

Les appartements communautaires, situés à Dorénaz, offrent un accompagnement à mi-chemin entre le foyer et l'appartement protégé en permettant une plus grande autonomie, tout en maintenant une présence soutenante. Les bénéficiaires disposent de leur chambre privée, mais partagent les lieux communs en colocation avec une autre personne. La présence dans la structure d'un professionnel 24h sur 24 et 7 jours sur 7 assure un accompagnement de proximité rassurant.

### Appartements protégés

Les appartements protégés se trouvent dans les localités avoisinantes du foyer de Saxon. Ils peuvent être occupés par une seule ou par deux ou trois personnes en colocation. En journée comme en soirée, les bénéficiaires disposent d'un soutien adapté visant à renforcer leur autonomie et leur indépendance dans la gestion des activités de la vie quotidienne.

“ Je suis resté 3 ans en hébergement résidentiel et maintenant je suis en appartement protégé. La journée, je travaille dans les ateliers. J'évolue positivement. Ici, nous pouvons réfléchir sur nous-mêmes, sur le passé, mais surtout aussi travailler à se construire un avenir. Je suis toujours la même personne mais avec un éclairage différent sur moi-même. J'ai davantage confiance en moi. ”

Etienne, 33 ans,  
en placement à des fins d'assistance, depuis 4 ½ au CAAD





## CENTRE DE JOUR

Le centre de jour offre un lieu d'accueil et d'occupation pour l'ensemble des personnes bénéficiant d'une prestation d'hébergement dans un des lieux de vie susnommés. De plus, quelques places sont à disposition pour des bénéficiaires en fin de parcours institutionnel habitant en domicile privé. Le centre de jour propose une palette de prestations telles que :

### Ateliers

Des activités variées sont proposées au sein de plusieurs ateliers. Elles visent à stimuler la curiosité, à développer la créativité, à renforcer l'estime de soi et à favoriser la consolidation de compétences pratiques et sociales.

### Animation et sport

Les bénéficiaires se voient proposer des activités culturelles et sportives encourageant le mouvement, la découverte, la collaboration et le partage d'expériences valorisantes.

### Suivi thérapeutique

Chaque bénéficiaire est accompagné tout au long de son parcours institutionnel par un ou une psychologue de référence assurant le fil rouge du placement. Le suivi thérapeutique est constitué d'entretiens individuels et collectifs en collaboration avec un médecin psychiatre externe intervenant au CAAD. Le soutien thérapeutique est complété par une prestation d'art-thérapie permettant d'explorer une voie alternative du travail sur soi.

### Suivi infirmier et médical

L'équipe soignante du CAAD assure le suivi et l'accompagnement médical en collaboration avec un centre médical de la région. Elle aide les bénéficiaires à prendre soin de leur santé et à gérer leur traitement médicamenteux.

### Accompagnement social

Un accompagnement socio-éducatif est toujours présent en journée afin de soutenir les bénéficiaires dans la gestion et l'organisation des activités de la vie quotidienne.

## SOUTIEN SOCIO-ÉDUCATIF À DOMICILE (SSED)

Le SSED est la dernière étape du processus d'accompagnement. Il s'agit d'un accompagnement ambulatoire, généralement de 3 heures hebdomadaires, visant à soutenir le maintien des acquis d'une personne suite à son passage en domicile privé. Les objectifs du SSED sont élaborés en collaboration étroite avec le bénéficiaire et son réseau.

“ Le CAAD , c'est une bonne transition entre la prison et la liberté. On avance étape par étape. C'est une bonne chose d'avoir le temps de prendre conscience de ses limites, d'apprendre à s'écouter pour ne pas reproduire les mêmes erreurs. Mais ce n'est pas facile car il faut faire ses preuves sur la durée pour gagner la confiance des gens qui nous entourent. ”

Eddy, 29 ans,  
en placement pénal, depuis 1 ½ au CAAD

# ADMISSION

Le processus d'admission sert à valider l'adéquation entre les besoins de la personne, les attentes du réseau et l'offre du CAAD. Une ou plusieurs rencontres sont notamment nécessaires afin de poser les premiers jalons d'un partenariat entre la personne et l'institution en tenant compte des exigences du service placeur.

Les personnes admises au CAAD ont en commun d'être atteintes dans leur santé psychique, tout en pouvant souffrir de difficultés somatiques, sociales, de comportement et/ou en lien avec des dépendances.

**Les critères suivants doivent être remplis :**

- Être majeur
- Être domicilié en Suisse
- Parler le français
- Être au bénéfice d'une rente AI et de prestations complémentaires
- Être au bénéfice d'une mesure de curatelle (gestion et représentation ou portée générale)



**Joy Eichenberger**  
**Responsable des admissions**  
joy.eichenberger@caad-valais.ch  
+41 27 743 43 18

Pour plus d'informations sur la Fondation, ses prestations et l'admission, rendez-vous sur [www.caad-valais.ch](http://www.caad-valais.ch).

Route de la Plâtrière 100, 1907 Saxon  
+41 27 744 33 95, info@caad-valais.ch

Le CAAD reçoit également sans distinction les personnes placées en PAFA (art. 397 CCS) ainsi que sous mesure thérapeutique institutionnelle (art. 59 ou art. 60 CPS).

L'admission est possible dès que la stabilité psychique est suffisante et qu'il n'y a pas de consommation active de produits psychotropes. Les personnes sous traitement de substitution sont acceptées.

Au cas où un candidat à l'admission ne remplirait pas tous les critères ci-dessus, le CAAD peut être contacté afin d'analyser la situation et de déterminer la pertinence de débuter un processus d'admission.

Pour les personnes domiciliées en Valais, il est nécessaire d'avoir un contact préalable avec l'antenne d'Emera Conseil Social de sa région.

Pour les autres, la personne de référence doit remplir la demande de placement disponible sur [www.caad-valais.ch](http://www.caad-valais.ch).

**Impressum**

Photos : Thomas Masotti

Graphisme : Boomerang Marketing SA – Sierre

Impression : Valmedia AG





Route de la Plâtrière 100  
CH-1907 Saxon



T +41 27 744 33 95



info@caad-valais.ch  
www.caad-valais.ch



PRP Bientraitance

